



asbl
**live in
color**

Ensemble pour une société
plus inclusive

Rapport d'activité 2024



Sommaire

- 1. LIVE IN COLOR en quelques mots 3**
 - 1.1 Notre Histoire4
 - 1.2 Vision/Missions/Valeurs6
 - 1.3 Notre Équipe 10
 - 1.4 Nos partenaires 12
 - 1.5 Quelques reconnaissances officielles 13
 - 1.6 Quelques chiffres financiers 14
- 2. Regards sur la diversité culturelle et ethnique de la Belgique 15**
 - 2.1 Migrations à travers le temps 16
 - 2.2 Parcours migratoire lié à l'Asile20
- 3. Notre Parcours d'Inclusion et ses programmes 27**
 - 3.1 PARCOURS D'INTÉGRATION ILI • Cours de français et de citoyenneté29
 - 3.2 PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉS • Création de liens sociaux32
 - 3.3 JOB DIVERSITY • Insertion socio-professionnelle - DEI au travail44
 - 3.4 AUTONOMIA • Accompagnement social51
 - 3.5 L'EGAL • Accompagnement juridique55
 - 3.6 LIC ACADEMY • Encadrement scolaire & extrascolaire58
 - 3.7 INTERCULTURA • Événements & Sensibilisations60
- 4. Récapitulatif résultats 2024 62**



LIC en quelques mots...



Notre Histoire

C'est en 2015 sous l'impulsion de Nadine Lino, anthropologue de formation, cheffe d'entreprise active dans le domaine de la communication que LIVE IN COLOR voit le jour.

Touchée par le destin de ces personnes qui fuient leur pays et consciente que tout citoyen a un rôle à jouer dans la construction d'un « mieux vivre ensemble », elle crée au fil des années, plusieurs programmes visant à accompagner les jeunes réfugiés et leurs familles dans les différentes étapes de leur intégration en Belgique.

Ces programmes s'articulent désormais autour d'un véritable PARCOURS d'inclusion innovant, conçu sur mesure par LIVE IN COLOR.

Il répond aux réalités du terrain et mobilise l'ensemble des acteurs de la société.





L'intégration, nous dirons même l'inclusion, est un long cheminement qui doit permettre à chacun de trouver sa place dans la société d'accueil par une « véritable » participation à la vie sociale, culturelle, sportive et économique. Mais on ne s'intègre pas seul ! Et ce processus ne peut aboutir sans de réelles interactions et une volonté partagée.

Avec LIVE IN COLOR, nous cherchons avant tout à créer du lien, à ériger des ponts entre les différents acteurs de la société : citoyens d'ici ou d'ailleurs, jeunes réfugiés et moins jeunes, personnes issues de la diversité ethnique/culturelle, entreprises engagées, écoles, associations, institutions...

En plantant ensemble les graines d'une société plus juste, plus humaine, qui favorise la cohésion sociale et donne à chacun les mêmes chances d'émancipation et de développement, nous voulons contribuer modestement à construire une société qui s'enrichit de la différence de l'autre plutôt que d'en avoir peur.

Miser sur l'intégration/l'inclusion, c'est prévenir plutôt que devoir guérir une société malade et refermée sur elle-même. C'est éloigner les préjugés et les discours haineux notamment par la force de l'exemple.

Année après année, nous avons façonné un parcours d'inclusion qui accompagne les jeunes et adultes d'origine étrangère à chaque étape de ce chemin parfois difficile.

Parce que chaque personne mérite de devenir actrice de sa propre vie, nous facilitons et accélérons ce processus d'inclusion avec une approche humaine, pragmatique et évolutive. Les résultats parlent d'eux-mêmes : cette approche porte ses fruits et fait la différence.



Nadine Lino,
fondatrice et directrice de LIVE IN COLOR.



Notre Vision

Chez LIVE IN COLOR, nous considérons la diversité comme une richesse et nous œuvrons pour une société inclusive où chacun a sa place, quelle que soit son origine, son histoire ou sa culture.

Nous croyons en un véritable parcours vers l'inclusion qui favorisent l'autonomie et la compréhension de nos codes culturels, afin d'aider chacun à trouver rapidement sa place en Belgique.

En mobilisant l'ensemble de tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, organisations, nous contribuons à créer des ponts et à générer un impact positif pour tous.

Nos Missions



Au travers d'un véritable parcours d'inclusion, nous œuvrons pour l'intégration à tous les niveaux (éducation, social, linguistique, scolaire, culturel, professionnel...) des jeunes, des familles ou adultes isolés de tout âge, d'origine étrangère, issus de la diversité ethnique/culturelle, le plus souvent réfugiés ou sous protection internationale.



Nous créons du lien, favorisons les **échanges interculturels** et bâtissons des ponts entre les différents acteurs de la société pour plus de cohésion sociale et un « mieux vivre ensemble ».



Nous sensibilisons et **luttons contre les préjugés**, les discours haineux et racistes.



Nous défendons les valeurs démocratiques ainsi que les droits humains pour plus d'égalité des chances et d'équité.



Nos Valeurs



L'AUTONOMIE

Nous visons, avant toute chose, l'autonomie de chacun dans une logique de responsabilisation individuelle.



LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Nous misons sur une société plus inclusive où chacun.e peut trouver sa place malgré sa diversité.



LA BIENVEILLANCE COLLECTIVE

Nos actions sont guidées par l'impact collectif et la bienveillance envers autrui dans un climat de confiance et de grande conscience professionnelle.



LE RESPECT MUTUEL

Nous agissons dans le respect mutuel de la singularité de chacun, en prônant l'écoute et l'ouverture à des points de vue différents, sans aucune agression.

L'inclusion, c'est...

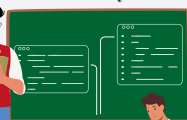


APPRENDRE
LA LANGUE



PARCOURS
D'INTÉGRATION

Cours de français et
de citoyenneté



ÉTUDIER,
SE FORMER



LIC
ACADEMY



RE
ÉC



RENCONTRER,
CHANGER

PARRAINAGE
JEUNES RÉFUGIÉS

DEVENIR
AUTONOME



AUTONOMIA

Accompagnement social



INTERCULTURA

Évènements et formations

MIEUX
VIVRE
ENSEMBLE



DÉCROCHER
UN EMPLOI



JOB
DIVERSITY



L'EGAL

Accompagnement juridique

TROUVER
SA PLACE



Notre Conseil d'administration

Au 31 décembre 2024, il était composé de :

- Nadine Lino, *Directrice générale et fondatrice*
- Françoise Jans, *Trésorière & Administratrice*
- Estelle Berthe, *Administratrice*
- Roland Bartholomé, *Administrateur*
- Régis Kampangala, *Administrateur*
- Dominique Pequet, *Administratrice*
- Christophe Naa, *Administrateur*
- Cécile Bolette, *Administratrice*

Notre Assemblée Générale

Notre A.G. s'est réunie le 19 mars 2024.

Fin 2024, elle était composée de :

Les administrateurs ci-dessus, ainsi que...

- Maggi Kegelaers
- Brigitte Rosoux
- Catherine Thonon
- Christel Djian
- Michaël Bisschops
- Pascal Cavelier

Notre équipe

En 2024, notre équipe était composée de :

- Nadine, *Directrice générale et fondatrice*
- Valérie, *Responsable admin et finance, RH*
- Tom, *Responsable inter-projets*
- Marie, *Coordinatrice Parrainage*
- Amina, *Coordinatrice Autonomia et assistante sociale*
- Lucie, *Coordinatrice L'EGAL & Juriste*
- Estelle, *Coordinatrice L'EGAL & Juriste*
- Sophie, *Responsable JOB DIVERSITY*
- Céline, *Coordinatrice JOB DIVERSITY et job coach*
- Aline, *Coordinatrice JOB DIVERSITY et job coach*
- Catherine, *Professeure de Citoyenneté, coordinatrice JOB DIVERSITY et job coach*
- Pierre, *Professeur de FLE (Français langue étrangère) et coordinateur LIC ACADEMY*
- Marie, *Chargée de communication*
- Etneni, *Service citoyen*
- Aziz, Obaid, Nardos, Ehsanullah... *nos Interprètes*

Nos volontaires

Quelques centaines de volontaires offrent leur temps dans le cadre du Parrainage, de la LIC Academy, d'un suivi scolaire ou de soutiens divers.



Partenaires publics



Action Sociale
Emploi



Égalité des chances



Plan Cohésion Sociale
Action Pauvreté



Partenaires privés - Co-constructeurs **JOB DIVERSITY**



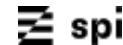
CERAN
LANGUAGES & CULTURES



Fonds
MijoRija



Partenaires privés - Ambassadeurs **JOB DIVERSITY**



Sans la confiance et le soutien de ces partenaires,
nous ne pourrions être aujourd'hui ce que nous sommes.

MERCI à eux !

Quelques reconnaissances officielles



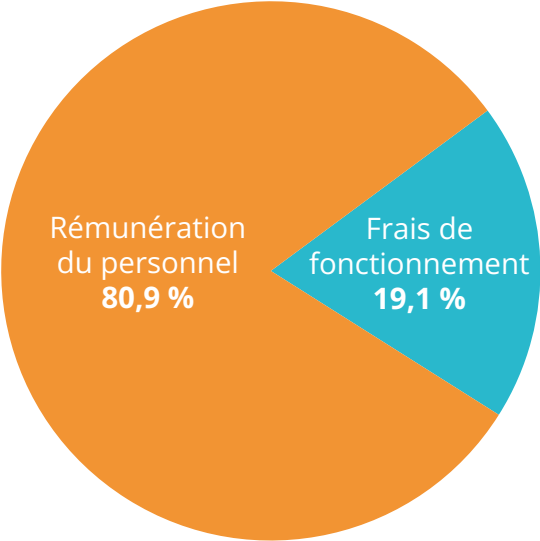
- **Lauréat du Prix Reine Paola 2024** pour son projet de parrainage favorisant l'intégration de jeunes réfugiés en région liégeoise.
- **Agrément en qualité d'initiative locale d'intégration des personnes étrangères** (RW/Ili/057) depuis juillet 2023.
- **Reconnue comme Agence de placement par la Région Wallonne** (Recherche d'emploi et Service Insertion) (W.RE.1539, W.SI.1539) depuis avril 2020.
- **Reconnu par la Fondation Roi Baudouin** comme un des meilleurs programmes citoyens d'intégration des jeunes réfugiés (parrainage).
- **Prix de « Citoyenne d'honneur de la Ville de Liège »** attribué à Nadine Lino pour l'initiative citoyenne LIVE IN COLOR.
- **Prix de « l'Association liégeoise de l'année »**, prix des journalistes.



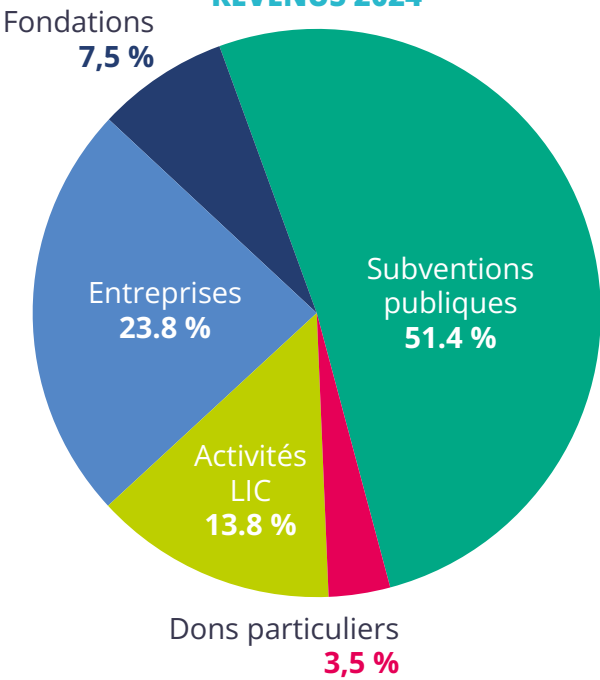
LIC en quelques chiffres financiers (tous projets confondus) :

Notre objectif a toujours été de diversifier un maximum nos sources de revenus afin de pouvoir conserver une certaine indépendance et agilité dans nos projets.

CHARGES 2024



REVENUS 2024





Regards sur la diversité culturelle et ethnique de la Belgique



Terre de rencontres et de métissages, la Belgique s'est construite au fil des migrations qui ont enrichi sa diversité culturelle mais aussi son développement économique.

Aux carrefours des cultures, la Belgique se raconte...

2.1.

Migrations à travers le temps

Avant le XIX^e siècle :

Une faible présence d'étrangers non-européens

Jusqu'au XIX^e siècle, la Belgique, comme beaucoup d'autres pays européens, comptait très peu de personnes d'origine non-européenne. La migration était principalement européenne, et les étrangers présents étaient en grande majorité des commerçants, des artisans ou des diplomates. Les échanges migratoires étaient souvent limités aux pays voisins.



Première Guerre mondiale et immigration coloniale

À partir de la Première Guerre mondiale, les migrations ont pris une nouvelle ampleur.

La Belgique, puissance coloniale depuis 1908 avec l'annexion du Congo, amena un afflux important de travailleurs venus de ses colonies pour soutenir l'effort de guerre, combler les besoins dans l'industrie, mais aussi pour participer aux combats.

Cette colonisation a duré jusqu'en 1960, date à laquelle le Congo a obtenu son indépendance, sous le nom de République Démocratique du Congo. Le Congo a joué un rôle clé dans l'histoire coloniale de la Belgique, en fournissant des ressources naturelles précieuses, comme le caoutchouc, le cuivre et l'or.



Besoin de main-d'œuvre et accords bilatéraux de travail

Durant la période de l'entre-deux-guerres et les années 1950-1970, la Belgique a soutenu une politique attractive d'immigration, principalement en raison de la demande de main-d'œuvre dans l'industrie et les mines. De nombreux travailleurs étrangers sont arrivés pour travailler dans les mines, l'industrie lourde et la construction. Il s'agissait à l'époque de relancer l'activité économique et de trouver une main d'œuvre qui faisait défaut.

Pour répondre à ce besoin, des accords bilatéraux ont été signés entre la Belgique et plusieurs pays, comme l'Italie (1951), Espagne (1956), Grèce (1957), Maroc (1964), Turquie (1964), Algérie (1970), Yougoslavie (1970). Ces accords ont permis l'entrée légale de travailleurs étrangers non-européens avec des contrats de travail spécifiques, principalement pour des emplois peu qualifiés dans des secteurs tels que les mines, la construction et l'industrie.

Ces migrations organisées ont contribué à la relance de l'économie belge, tout en façonnant durablement la diversité démographique et culturelle de notre société.

Crise pétrolière et fin de l'immigration économique

La crise pétrolière de 1973 a marqué un tournant important pour l'immigration en Belgique. L'augmentation des prix du pétrole a entraîné une récession économique, ce qui a provoqué la fin de l'immigration économique légale pour les travailleurs non-européens hors Communauté Économique Européenne (CEE). La libre circulation des personnes au sein de la CEE a permis aux citoyens des pays membres de continuer à migrer en Belgique sans restrictions. Le gouvernement belge a arrêté d'accorder de nouveaux permis de travail pour les travailleurs étrangers, en particulier pour ceux venant de pays hors CEE.

L'immigration aujourd'hui

Depuis plusieurs décennies, les voies d'accès à la Belgique se sont considérablement restreintes.

Aujourd'hui, les possibilités légales de migration sont limitées : visa de court séjour (tourisme), visa étudiant, regroupement familial (dans des conditions très strictes), ou encore mariage avec un·e citoyen·ne belge ou résident·e, sous conditions rigoureuses.

Cependant, en tant que signataire de la Convention de Genève de 1951, la Belgique a l'obligation juridique et morale d'accueillir toute personne qui demande l'asile, et d'examiner sa demande de manière équitable.

La Convention de Genève relative au statut des réfugiés reconnaît le droit d'une personne à fuir son pays lorsque :

- **elle est persécutée en raison de sa race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social ou opinion politique,**
- **ou qu'elle a des raisons fondées de craindre de l'être.**

Ce texte international fondateur garantit que nul ne peut être renvoyé dans un pays où sa vie ou sa liberté seraient menacées — c'est le principe de non-refoulement.

Chez LIVE IN COLOR, nous accompagnons les personnes d'origine étrangère qui souhaitent s'intégrer en Belgique, parce que nous croyons profondément que l'inclusion est une force.

Une force capable de bâtir une société plus juste, plus solidaire, et plus riche de ses diversités.



Pourquoi tout quitter ?

Les conflits, les guerres civiles et l'insécurité permanente poussent aujourd'hui de plus en plus d'individus à fuir. De même, les catastrophes naturelles, l'évolution du climat ou le manque de perspectives économiques peuvent contraindre des milliers d'individus à s'exiler.

Ces dernières années, de plus en plus de jeunes, souvent mineurs, entreprennent le voyage vers un pays plus sécurisant. Ils se retrouvent seuls, livrés à eux-mêmes, sans autorité parentale.

Les routes migratoires sont d'une dangerosité extrême : mafia, traite des êtres humains, barrières naturelles (déserts, mer et canoés surpeuplés). Migrer vers l'Europe peut coûter jusqu'à 20 000 \$ par personne et enrichit un réseau de passeurs peu scrupuleux et inhumains.

Ce périple dangereux peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années.

Il est malheureusement impossible pour l'instant de solliciter une demande de protection internationale (asile) depuis son pays d'origine. Les migrants s'aventurent alors dans un voyage vers l'inconnu, risquant d'être déboutés. Les murs et les frontières se resserrent, il est illusoire de penser que l'on puisse empêcher le flux de migrants.

Le voyage **migratoire reste une expérience violente et traumatisante** : violences physiques et sexuelles, menaces, chantages, sans parler de la traversée mortelle de la méditerranée, devenue un bien triste cimetière ces dernières années.

L'arrivée, l'accueil

Le migrant, seul ou en famille, interrompt souvent sa route dans un pays européen sans trop savoir où il est et sans toujours choisir consciemment où il va tenter sa chance.

Rappelons ici l'influence du règlement Dublin qui détermine les compétences en matière d'asile entre les divers pays. Il vise à « déterminer rapidement l'État membre responsable pour une demande de protection internationale (asile) ». Habituellement, il s'agira de l'État par lequel le demandeur d'asile a fait son entrée dans l'Union européenne, souvent la Grèce ou l'Italie, et prévoit le renvoi du demandeur d'asile vers cet État membre, souvent dépassé par les événements.

Pour bénéficier d'une structure d'accueil, le migrant doit d'abord se déclarer à l'Office des Étrangers et introduire légalement sa demande de protection internationale (asile).

C'est ensuite Fedasil (Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile) qui aura pour obligation de lui trouver un hébergement dans un centre Fedasil ou partenaire (Croix-Rouge, certains CPAS...). Il sera nourri et bénéficiera d'une assistance médicale et sociale ainsi que d'un soutien psychologique. Il recevra approximativement 8,10 € d'argent de poche par semaine. Le demandeur d'asile est libre de refuser de se rendre dans un centre, s'il a de la famille sur le territoire par exemple, il n'aura alors plus droit qu'à l'aide médicale d'urgence.



Convention de Genève relative au statut des réfugiés, 1951 :

« Article 1^{er} – A. Aux fins de la présente Convention, le terme « réfugié » s'appliquera à toute personne : (...) 2) Qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. »

La procédure d'asile



LA DEMANDE À L'OFFICE DES ÉTRANGERS

C'est auprès de l'Office des Étrangers (OE) que le migrant devra enregistrer sa demande de protection internationale (asile). Ses empreintes digitales seront prélevées et ses premières déclarations recueillies via un questionnaire.



Cette déclaration, signée par le demandeur d'asile, sera transmise au CGRA (Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides) administration fédérale indépendante, qui est l'instance d'asile centrale en Belgique avec l'ensemble du dossier. L'Office restera également compétent pour définir la langue dans laquelle la procédure d'asile sera traitée (FR/NL).



Dans le cas des mineurs, des tests osseux pourraient être exigés en cas de doute pour **confirmer l'âge du jeune**. L'OE fera également passer un test de détection de la tuberculose aux primo-arrivants (radiographie des poumons).





L'EXAMEN DE LA DEMANDE

Après avoir introduit sa demande de protection internationale (asile) à l'Office des Étrangers, **un agent administratif procédera à une première interview** sur l'identité, l'origine, les raisons qui ont conduit le migrant à fuir son pays d'origine et ses craintes pour sa sécurité en cas de retour.



Pour les MENA, un tuteur sera désigné par le service des tutelles et ce n'est qu'à ce moment-là que la procédure pourra démarrer. Le dossier sera ensuite transféré au Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA). À partir de ce moment, le CGRA sera donc la seule instance compétente pour examiner le dossier.



Quelques mois plus tard, un officier de protection du CGRA procédera à une **deuxième interview**, souvent longue de plusieurs heures et extrêmement approfondie et circonstanciée. Il vérifiera les propos et examinera si le demandeur d'asile peut être reconnu comme réfugié au sens de la Convention de Genève. **C'est donc au demandeur d'asile d'apporter les preuves des dangers encourus et d'en convaincre l'officier de protection.**



Une liste des pays et villes insécures est également établie régulièrement par le Ministère des Affaires Étrangères et pourra influencer l'octroi d'une protection subsidiaire.





LA DÉCISION FAVORABLE DU CGRA OU LE « POSITIF »

Le CGRA aura donc la compétence de reconnaître ou de refuser la qualité de réfugié, d'octroyer ou refuser le statut de protection subsidiaire.

Si, conformément aux principes de la convention de Genève, le risque est reconnu, le migrant recevra un statut de réfugié. Son titre de séjour sera valable pour une durée de 5 ans renouvelable avec interdiction pour le réfugié de retourner dans le pays ou de se rendre à l'ambassade dont il est originaire.

Si le demandeur ne peut bénéficier du statut de réfugié, **le CGRA examinera si le candidat remplit les conditions pour pouvoir bénéficier de la protection subsidiaire**, c'est-à-dire un titre de séjour d'un an lié à la dangerosité reconnue de la ville dont il est originaire. Il est renouvelable 2 X 2 ans après examen de la situation du pays d'origine. Ici, il sera autorisé à se rendre dans son ambassade pour y demander un passeport par exemple.

Le CGRA n'a pas plus d'obligation de délai de réponse que de délai de convocation à la deuxième interview. Il est donc possible que **la procédure dure plusieurs mois voire plusieurs années**, avec d'éventuelles nouvelles convocations du demandeur d'asile pour compléter les informations récoltées lors des interviews et soumises au croisement des données et informations en possession du CGRA.



LE REFUS D'OCTROYER L'ASILE OU LE « NÉGATIF »

Si le refus d'octroyer l'asile est confirmé, le migrant recevra un ordre de quitter le territoire. S'il ne quitte pas effectivement le territoire, il sera sans-papiers et vivra donc illégalement. Suite à un simple contrôle policier, il pourra être envoyé dans un centre fermé en attente de son retour forcé au pays d'origine. Mais renvoyer quelqu'un dans son pays n'est pas si simple. Il faut pour cela des accords bilatéraux et un laissez-passer consulaire qui fait souvent défaut. Certains, perçus comme des traîtres à la nation risquent également la prison ou la torture à leur retour.

Pendant toute la procédure, les MENA bénéficient de la protection des droits de l'enfance : ils ne peuvent pas être placés dans un centre fermé. Dans le cas d'une réponse négative, ils resteront placés en centre d'accueil jusqu'à leurs 18 ans.



RECOURS POSSIBLES

Une décision négative pourra uniquement être contestée via un recours en annulation devant le Conseil du Contentieux des Étrangers (CEE) qui vérifiera la pertinence de la décision prise par le CGRA. Il s'agit d'une procédure écrite à introduire par un avocat dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision du CGRA.

Le CCE vérifiera le travail du CGRA et si ses décisions sont bien conformes à la loi. Le CCE peut alors renvoyer le dossier au CGRA pour une révision de la demande ou il peut revenir sur la décision du CGRA et octroyer une décision favorable.

En revanche, si le CCE estime que la décision est conforme et qu'il n'y a eu aucun manquement durant la procédure, la seule manière d'introduire un dernier recours devra se faire via le Conseil d'État.

Il est possible d'introduire une nouvelle demande d'asile et de redémarrer alors toute la procédure à condition d'être en mesure d'apporter de nouvelles preuves.



L'INSTALLATION DANS LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

Après l'octroi du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire, le demandeur d'asile doit quitter le centre d'accueil et peut être transféré, si place disponible, dans une ILA (Initiative Locale d'Accueil ou sorte de logement social temporaire) suivant le plan de répartition imposé aux communes en 2016.



Il pourra y rester 2 mois pour une personne majeure et 6 mois pour un MENA, le temps de remplir les premières formalités administratives liées à son statut et de trouver un logement ailleurs.

Le réfugié peut alors introduire une demande au CPAS en vue de recevoir un éventuel revenu d'intégration (RIS), le temps de pouvoir trouver un travail et de subvenir à ses besoins*.



Dans certaines communes, une aide à la caution ou une prime à l'installation peut être octroyée.

Tous les CPAS ont leur propre mode de fonctionnement et ne fournissent pas les mêmes avantages. Un contrat PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Social) établira les droits et obligations du bénéficiaire et du CPAS.

*À titre indicatif, les montants de RIS au 01/01/2025 étaient de :

- Pour les isolés (personnes vivant seules) : 1314,20 €/mois.
- Pour les personnes cohabitantes sans personne à charge : 876,13 €/mois.
- Pour les personnes « isolées » avec enfant(s) ou personne(s) à charge : 1776,07 €/mois.





REGROUPEMENT FAMILIAL

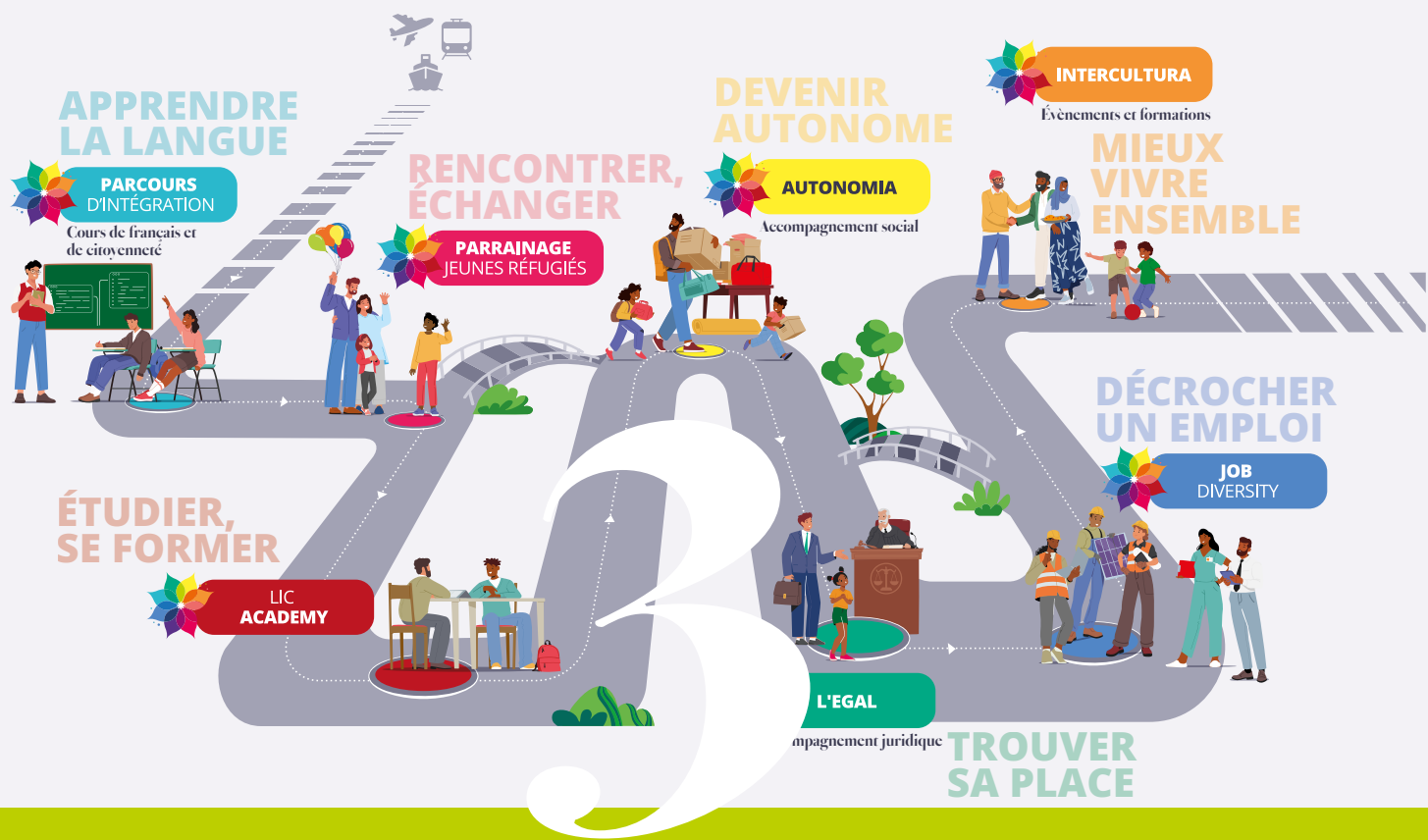
Un MENA reconnu réfugié ou titulaire de la protection subsidiaire a le droit de faire venir ses parents sur le territoire belge par le biais d'une procédure de regroupement familial.

Plusieurs conditions doivent toutefois être respectées :

- La demande doit être introduite avant les 18 ans du jeune OU dans un délai de maximum 3 mois si la demande de protection internationale a été introduite lorsque le jeune était mineur.
- Ce droit est ouvert aux parents uniquement. Pour les frères et sœurs encore mineurs, un visa humanitaire devra être demandé. La fratrie majeure ne pourra pas bénéficier du regroupement familial.
- Les demandes doivent être introduites via l'ambassade compétente du pays d'origine qui transmettra celle-ci à l'Office des Étrangers. Une procédure stricte au cours de laquelle de nombreux documents légalisés devront être fournis ainsi qu'une preuve formelle du lien de parentalité (test ADN si besoin) sera alors entamée.
- Cette procédure est longue (jusqu'à un an, voire plus en cas de tests ADN exigés) et fort coûteuse. Elle freine souvent le jeune et sa famille.
- Les parents auront le droit de demander l'aide du CPAS après leur arrivée en Belgique.
- Le regroupement familial est également possible entre époux suivant des conditions strictes.

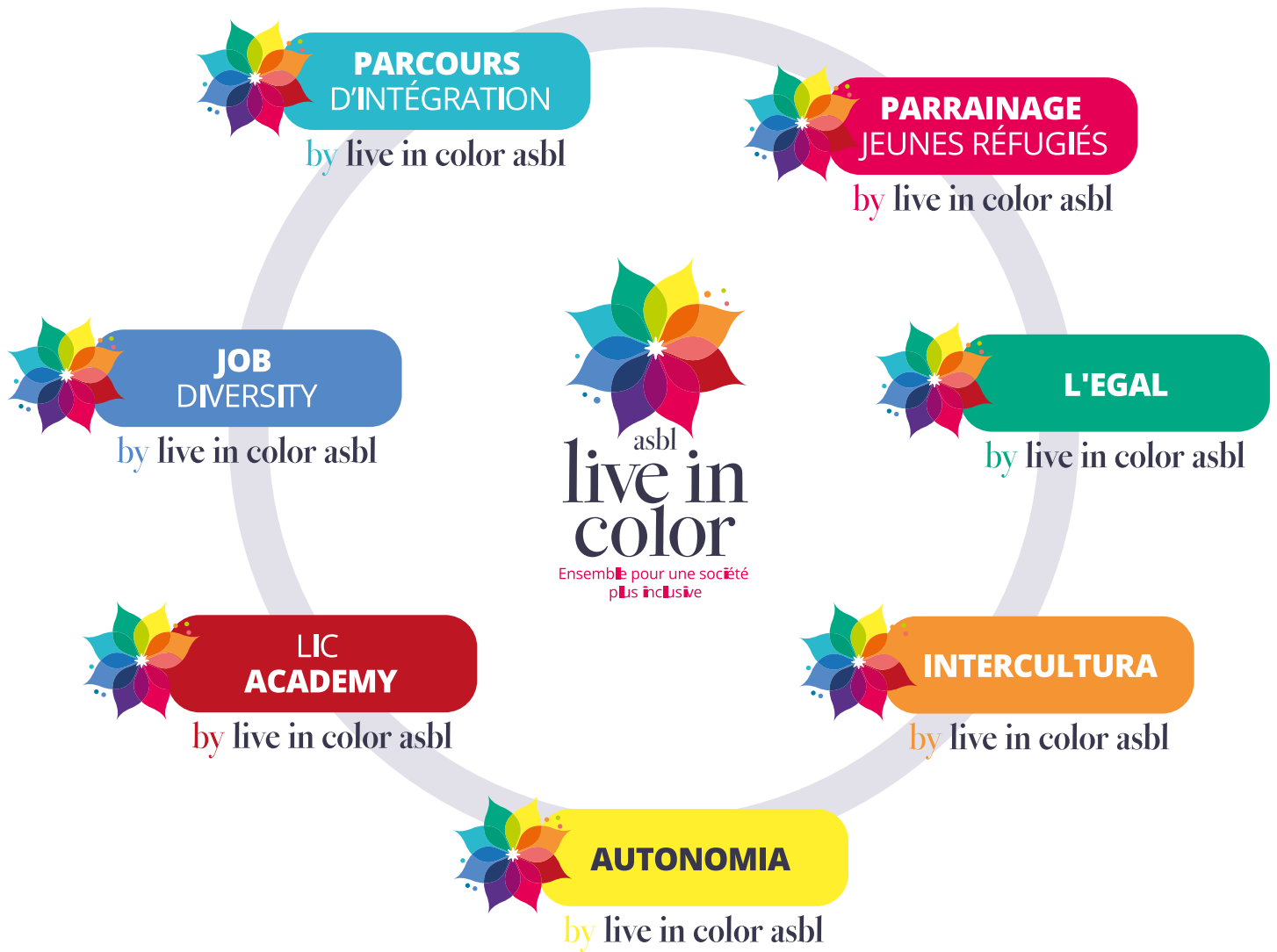
Pour plus d'infos, voir le [site de l'Office des Étrangers](#).





Notre parcours d'inclusion et ses programmes

Nos programmes



PARCOURS D'INTÉGRATION (ILI)



**PARCOURS
D'INTÉGRATION**

by live in color asbl

Si les demandes d'asile et l'accueil des réfugiés sont gérés au niveau fédéral, la Région Wallonne, quant à elle, est en charge de la mise en place de la politique d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère avec pour objectif de favoriser : l'égalité des chances, la citoyenneté, la cohésion sociale dans la perspective d'une société interculturelle, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale et économique.

L'intégration des personnes étrangères est une priorité sociale et humaine, mais également économique.

Pour cela, la Région wallonne s'appuie sur le soutien de plusieurs acteurs dont LIVE IN COLOR fait partie.

L'objectif du PARCOURS D'INTÉGRATION est d'accueillir et d'accompagner les nouveaux résidents étrangers de Wallonie, de les aider à acquérir les connaissances de base de la langue française, du fonctionnement de la société et des relations sociales en Belgique et de faciliter leur intégration sur le territoire.

Il est obligatoire (400 h de FLE- Français langue étrangère et 60 h de formation à la citoyenneté) et gratuit pour toute personne étrangère ou d'origine étrangère, primo-arrivante ou non.



LIVE IN COLOR EST DÉSORMAIS AGRÉÉ EN QUALITÉ D'INITIATIVE LOCALE D'INTÉGRATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES POUR LES AXES SUIVANTS :

- **Cours de Français langue étrangère (FLE) :** Notre formateur en français langue étrangère (FLE) prend en charge tout au long de l'année 2024 près de 52 personnes (niveau A1 et A2) à raison de 10 h/semaine/groupe.
- **Formation Citoyenneté :** cette formation de 60 h aborde différentes thématiques sociétales, telles que les droits et les devoirs en Belgique, les codes culturels belges, la place de la femme, la laïcité, la sécurité sociale...
- **Permanence Sociale :** nous accompagnons toute personne étrangère ou d'origine étrangère dans toutes ses démarches administratives sur rendez-vous ou via notre permanence.

Notre objectif pédagogique premier est double : atteindre une bonne compréhension des devoirs envers les administrations et acquérir une certaine autonomie dans leurs démarches futures.

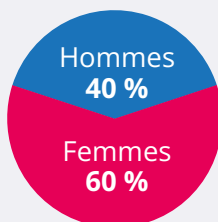
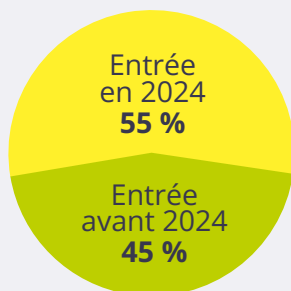
- **Permanence Juridique :** notre juriste spécialisée en droits des étrangers intervient en première ligne. Elle informe, conseille et réoriente si besoin sur des thématiques liées à la demande d'asile, régularisation (9bis) et séjour pour raisons médicales (9 ter), adoption, cohabitation légale, naturalisation, visa étudiant, permis de travail, regroupement familial... Une attention et méthodologie particulières sont accordées à la préparation à la procédure de demande d'asile pour plus d'égalité des chances (voir notre programme L'EGAL)
- **Interculturalité :** Face à un monde qui change, à des discours de plus en plus extrémistes attisant les peurs et renforçant l'individualisme, il est important, aujourd'hui plus que jamais, de promouvoir l'interculturalité et la cohésion sociale pour une société plus humaine.

Ce sont les objectifs que nous poursuivons au travers des sensibilisations et formations que nous donnons en milieu scolaire, en entreprise ou aux citoyens en général, d'événements interculturels (brunch, cinéma/débat...) et également par le biais de notre programme de PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉS, soutenu dans cet axe.

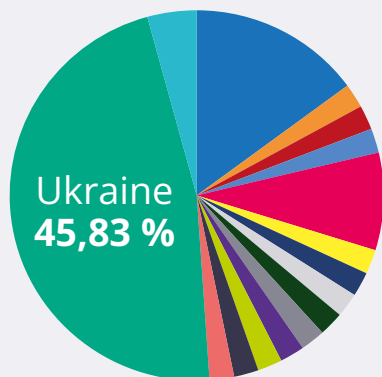
 **744** heures FLE

NOS PARTICIPANTS AUX COURS DE FRANÇAIS (FLE) :

Date d'entrée :



Leurs pays :



45,83 % Ukraine
14,58 % Afghanistan
8,33 % Brésil
4,17 % Vietnam
2,08 % Arabie saoudite
2,08 % Arménie
2,08 % Azerbaïdjan
2,08 % Érythrée
2,08 % Ghana
2,08 % Grèce
2,08 % Maroc
2,08 % Pakistan
2,08 % Palestine
2,08 % Somalie
2,08 % Soudan
2,08 % Syrie

 **501** rendez-vous de suivi social

 **120** heures de formation citoyenneté

 **154** rendez-vous de suivi juridique

 **57** événements interculturels :

15 Séances d'information citoyenne sur la migration et le parrainage

10 Formations de ½ journée aux futurs parrains et marraines

15 Sensibilisations en entreprise sur la diversité et l'inclusion

1 Sensibilisation en école secondaire avec près de 200 élèves

2 Fêtes du Parrainage

8 Séances d'information aux futurs candidats Job Diversity

3 Groupes de Travail Job Diversity

3 Participation avec stand sur festivals : Hope, Les Solidarités et Retrouvailles

LE PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉS



**PARRAINAGE
JEUNES RÉFUGIÉS**

by live in color asbl

Le parrainage vise à faciliter et accélérer l'intégration/inclusion des jeunes réfugiés reconnus ou mineurs toujours en procédure d'asile, étape primordiale pour bâtir une société meilleure, qui n'a pas peur de la différence et qui prône le « mieux vivre ensemble ».

PARRAINER, C'EST...

ACCOMPAGNER
LE JEUNE DANS
SON INTÉGRATION

CRÉER DU LIEN,
ÉCOUTER, SOUTENIR

SORTIR LE JEUNE
DE SON IMMENSE
SOLITUDE

FAVORISER
L'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS

FAMILIARISER
LE JEUNE À NOS
VALEURS ET CODES
CULTURELS

MISER SUR UN
« MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

VIVRE UNE
EXPÉRIENCE
MULTICULTURELLE
ET FAMILIALE
ENRICHISSANTE

POUVOIR EXPRIMER
SON HUMANISME,
SA SOLIDARITÉ

PARRAINER, CE N'EST PAS...

UN SOUTIEN
FINANCIER

DE L'ASSISTANAT

UN DONNÉ POUR
UN RENDU
(CONTREPARTIE)



À QUI S'ADRESSE LE PARRAINAGE JEUNES RÉFUGIÉS ?



MENA (Mineur étranger non accompagné / 12-17 ans +)

Procédure de demande d'asile en cours ou titre de séjour déjà obtenu.



EX-MENA OU JENA*

(18 à 23 ans) avec titre de séjour.



ENFANTS EN FAMILLE

(6-17 ans +) avec titre de séjour.

MÉTHODOLOGIE ET PROCÉDURE

Le parrainage est un facteur très puissant d'intégration, d'amélioration des conditions de vie et de la santé mentale des jeunes qui ont connu l'exil.

Il offre une reconnexion avec la société d'accueil et brise le sentiment d'isolement. Il apporte un soutien qui favorise la construction avec le jeune d'un projet de vie à tous les niveaux (études, formations, professions et loisirs) faisant passer ainsi l'intégration d'un niveau institutionnel et théorique à une expérience humaine et citoyenne enrichissante et gratifiante.

Nos parrains/marraines deviennent des facilitateurs de l'intégration en accélérant grandement ce processus capital pour « faire société ».



LA CANDIDATURE DES PARRAINS/MARRAINES

Nous offrons aux citoyens sensibles au parcours migratoire de ces jeunes **une séance d'information** sous forme de sensibilisation sur le parcours migratoire et les enjeux du parrainage jeunes réfugiés.

Nous proposons ensuite aux citoyens qui le souhaitent de poser leur candidature.

Les dossiers complets et entretiens individuels sont alors réalisés ainsi qu'une formation d'une demi-journée obligatoire abordant des thématiques spécifiques comme : le parcours du migrant, le rôle du parrain, la portée de l'engagement, les procédures, les rôles de chacun, la rencontre interculturelle...

LA CANDIDATURE DU JEUNE RÉFUGIÉ

Le même process a lieu. **Un dossier de candidature** est généralement introduit par le tuteur ou le travailleur social du centre d'accueil à la demande du jeune.

Ceux-ci sont alors invités à un atelier d'une demi-journée par groupe de 10 maximum. L'objectif est de les informer correctement sur ce qu'est le parrainage et ce qu'il n'est pas, de vérifier s'il s'agit bien de leur souhait personnel.

Un entretien individuel supplémentaire nous donne la possibilité d'observer, d'écouter et de mieux connaître le jeune, ses attentes et ses besoins afin de déterminer si ce programme est fait pour lui/elle. Et dans ce cas, lui trouver le parrain/marraine adéquat.

POUR DEVENIR PARRAINS/MARRAINES



→ Une séance d'information et un dossier de candidature



→ Un atelier d'une ½ journée



→ Un entretien individuel

POUR DEVENIR FILLEUL



→ Un dossier de candidature



→ Un atelier d'une ½ journée



→ Un entretien individuel avec interprète



Procédure parrainage

PHASE 2 : LE MATCHING

Le matching est une étape très importante où un réel travail d'analyse des profils est réalisé. Les attentes de chacune des parties sont également évaluées et prises en compte pour que la rencontre soit prometteuse et s'inscrive sur le long terme. Les présentations parrain/marraine et filleul sont toujours un moment d'émotion et le début d'une belle aventure humaine.



Pour les MENA, le tuteur est associé à chaque étape du processus de parrainage.



Procédure parrainage

PHASE 3 : LE SUIVI LIC

Le parrainage ne se limite pas à un matching et un rendez-vous de présentation filleul/parrain/marraine. **C'est un réel accompagnement et suivi qui se met en place chez LIVE IN COLOR** en collaboration étroite avec les différents intervenants qui encadrent le/la jeune (tuteur, centre d'accueil, avocat, école...).

Une série d'activités et de services (social, juridique, scolaire, extrascolaire...) sont à disposition des parrains/marraines/filleuls ainsi que des groupes de discussion, des rendez-vous de suivi avec interprètes, de la médiation si nécessaire. **L'objectif est de faire vivre le programme, mais aussi de favoriser/accélérer la bonne intégration du jeune dans la société.**



262

parrainages réalisés depuis la création
du programme

48

parrainages réalisés en 2024, dont :

- 28 en province de Liège
- 17 en province de Namur
- 3 en province du Luxembourg



124

citoyens sensibilisés
lors de nos séances d'info
« Migrations & Parrainage »



71

citoyens formés à notre module
½ journée « Parcours Migratoires
& Parrainage »

- 39 citoyens en province de Liège
- 32 citoyens en province de Namur





UNE NOUVELLE ANTENNE EN PROVINCE DE NAMUR

En 2024, LIVE IN COLOR a étendu son programme de parrainage à la région namuroise. 17 binômes ont ainsi été constitués à Namur.

Ce développement répond à plusieurs constats de terrain : Namur, capitale de la Wallonie, constitue un centre urbain dynamique et accueille un nombre croissant de MENA. Plusieurs centres y disposent d'une capacité importante en termes de places pour mineurs non accompagnés, créant une concentration de jeunes particulièrement exposés à l'isolement et à un manque de repères en dehors du cadre institutionnel.

L'absence, jusqu'alors, de programme de parrainage structuré dans la région a renforcé l'intérêt d'une implantation.

Cette nouvelle antenne vise donc à créer du lien local, favoriser l'inclusion sociale dès le plus jeune âge et accompagner durablement les jeunes dans leur parcours d'intégration, en s'appuyant sur le réseau citoyen namurois en plein essor.

Cette dynamique a été rendue possible grâce au soutien de l'AMO Passages, qui met gracieusement à disposition ses locaux pour nos activités et entretiens de suivi.



TÉMOIGNAGES PARRAINAGE

Familles de parrainage :

« Il a l'air content quand on se voit, parle de plus en plus et de mieux en mieux, c'est très agréable. J'en ai encore eu la confirmation en rencontrant son professeur de français, il parle souvent de ce que nous faisons ensemble à ses professeurs. Il est encore venu loger et nous avons garni le sapin ensemble puis nous sommes allés au marché de Noël du village avec mon plus jeune fils. »

Marie-Hélène, marraine de Roknuddin

« Nous avons passé la journée de dimanche ensemble. Il vient passer le week-end prochain chez nous, avec un match de foot vendredi soir au RFCL. Nous fêterons son anniversaire à la maison avec ses amis et nos familles. C'est sa demande. Tout ceci nous réchauffe le cœur. »

Sophie, marraine d'Imran

« Akram est très touchant, plein de sérieux et de douceur, curieux et souriant, on le sent très investi, très volontaire, on a presque envie de le décharger un peu de toutes ces responsabilités qu'il semble se mettre sur les épaules, de toutes petites épaules. Le contact est très bien passé avec mon fils Samuel, nous avons passé l'après-midi tous ensemble et l'avons ramené au centre pour un rdv à 18h. On le revoit dimanche, avec joie. »

Françoise, marraine d'Akram



Filleuls :

« Merci pour cette merveilleuse famille que je connais maintenant. C'est une famille formidable, très gentille, très attentionnée, et ils me traitent comme leur propre fils. Je ne m'attendais pas à vivre avec des gens aussi bons. »

Adnan

« Ma marraine a changé ma vie. Je ne me sens plus seule. Je sais à qui parler et elle peut m'aider à prendre des décisions. Ma marraine, c'est ma deuxième maman. »

Gloria



Les chiffres du parrainage

Afin de mieux comprendre le type de lien qui se tisse entre les familles de parrainage et leurs filleuls, ainsi que les bienfaits de ce programme tant pour les citoyens que pour les personnes accompagnées, nous avons lancé une grande enquête.

LA VOIX DES PARRAINS ET MARRAINES

Cette première phase, menée entre fin 2024 s'est concentrée sur les parrains et marraines actuellement actifs.

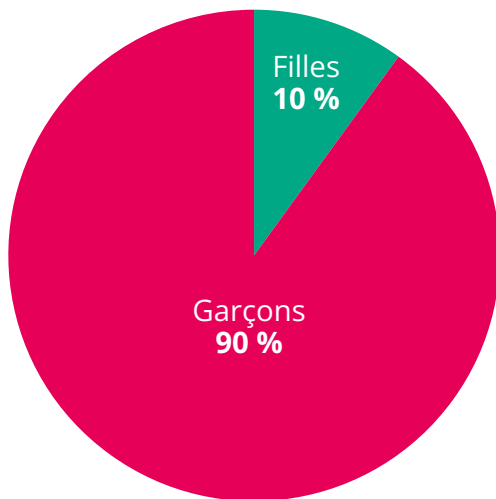
Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des parrainages enregistrés comme «ACTIFS» dans notre base de données.

Le taux de réponse obtenu est de 53,5 %, soit 84 répondants sur 157 parrainages actifs.

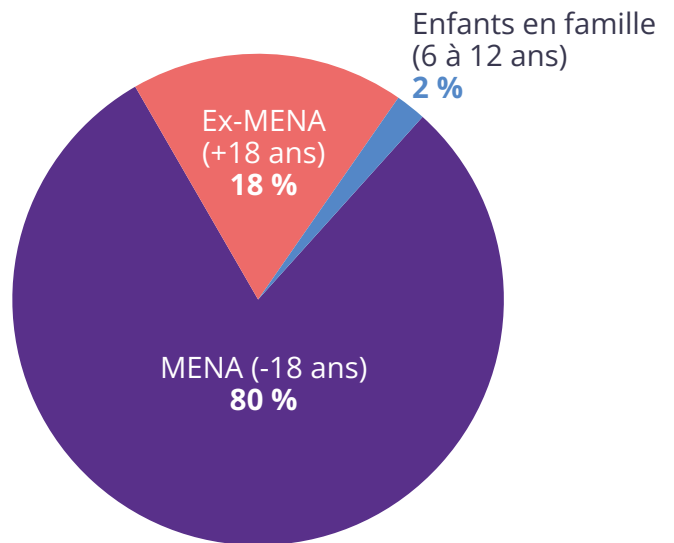
La deuxième phase de cette l'enquête est prévue courant 2025 et donnera cette fois la parole aux filleuls eux-mêmes.

Un mémorandum parrainage verra également le jour.

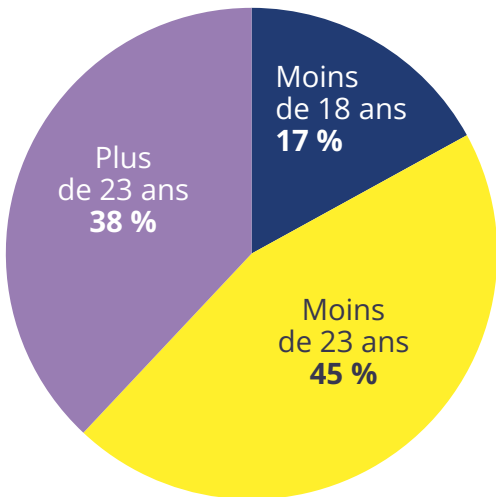


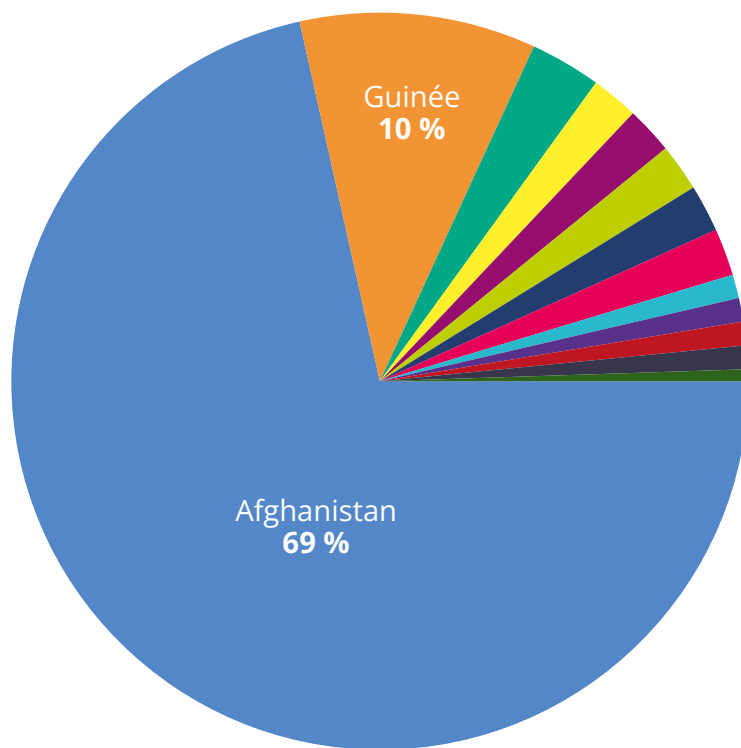


Age moyen de nos filleuls à leur parrainage :



Age moyen des filleuls suivis à ce jour chez Lic et parrainés entre 2017 et 2024 :





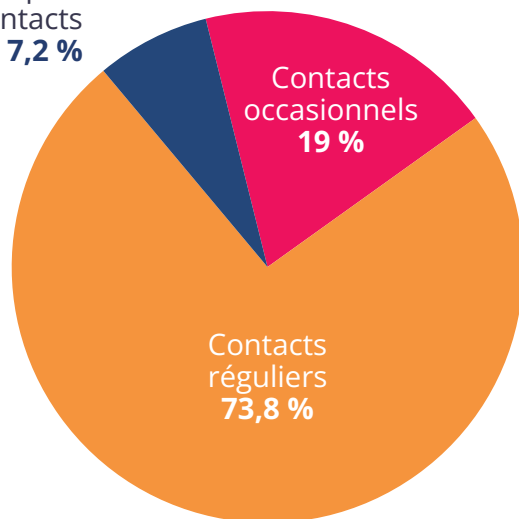
Leurs pays :

- 69 % Afghanistan
- 10 % Guinée Conakry
- 3 %  rythr e
- 2 % R p. D mocratique du Congo
- 2 % Cameroun
- 2 % R p. Arabe Syrienne
- 2 % C te d'Ivoire
- 2 % Somalie
- 1 % Albanie
- 1 % B nin
- 1 % Burundi
- 1 % Soudan
- 1 % Autres

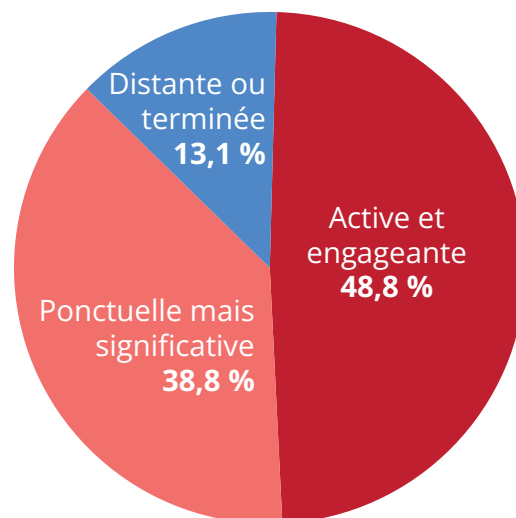


Niveau de contact entre le parrain/
marraine et le MENA :

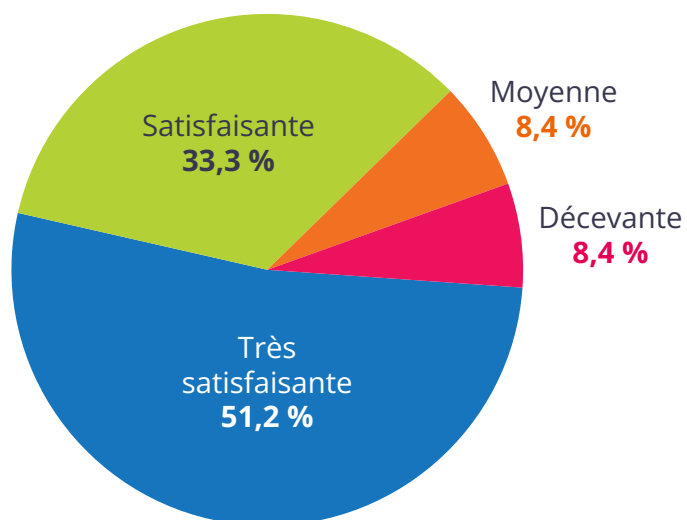
Peu ou plus
de contacts
7,2 %



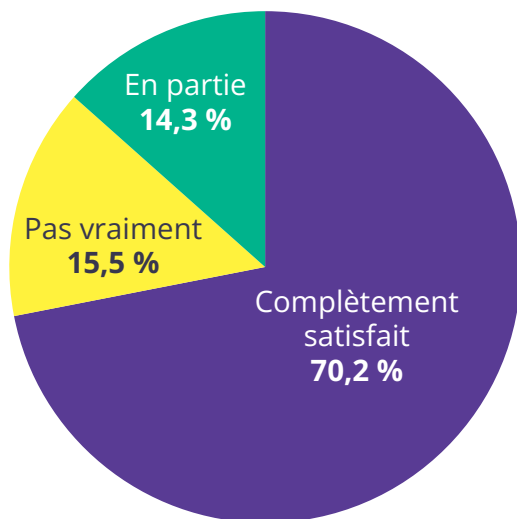
Relation entre parrain/marraine et MENA :



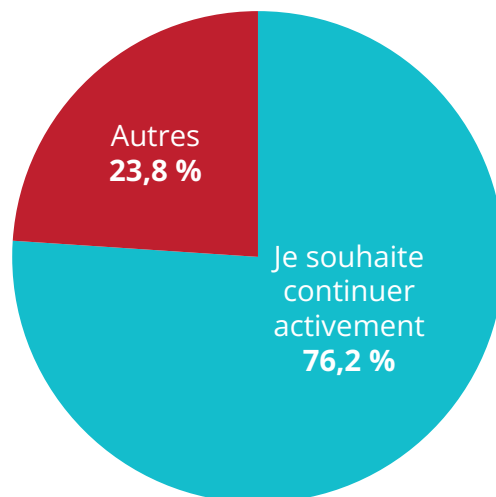
Niveau de satisfaction sur l'expérience
« Parrainage jeunes réfugiés » :



**Taux de satisfaction vis-à-vis du programme
Parrainage jeunes réfugiés :**



Avis sur leur avenir dans le Parrainage jeunes réfugiés :



JOB DIVERSITY



**JOB
DIVERSITY**

by live in color asbl

JOB DIVERSITY vise à faciliter l'intégration par le travail des personnes issues de la diversité culturelle/ethnique, le plus souvent réfugiées via une approche interculturelle innovante.

Il s'adresse à la fois à ce public cible qui participe à notre JOB DIVERSITY ACADEMY, mais aussi aux entreprises qui souhaitent mieux manager la diversité et viser l'inclusion sur le lieu de travail.

Ce programme répond également aux besoins de recrutement (pénurie) et préoccupations sociétales des entreprises.

LES CONSTATS DU TERRAIN

Avec un taux d'emploi de seulement 61,4 %, **les personnes d'origine étrangère en Belgique** font face au plus faible taux d'insertion professionnelle de toute l'Union européenne.

Même lorsqu'elles disposent de compétences acquises au pays d'origine, celles-ci continuent d'éprouver de grandes difficultés dans leur insertion socio-professionnelle. La discrimination à l'embauche, la méconnaissance de notre culture occidentale du travail et le manque de réseau constituent d'énormes freins.

NOTRE OBJECTIF : une mise à l'emploi dans les 3 mois et une inclusion à long terme dans l'entreprise !

72 % des employeurs belges peinent à recruter. La Wallonie fait face à une réalité alarmante : sur les 162 fonctions critiques identifiées par le Forem, 112 sont en situation de pénurie. Une urgence qui appelle des solutions concrètes, inclusives et durables. Or, les entreprises sont rarement préparées à accueillir la diversité culturelle et à la manager au sein de leur équipe.



Avec JOB DIVERSITY, nous créons des ponts entre ces 2 «mondes», entreprises et candidats, qui ont du mal à se rencontrer et ne parlent pas toujours le même langage.

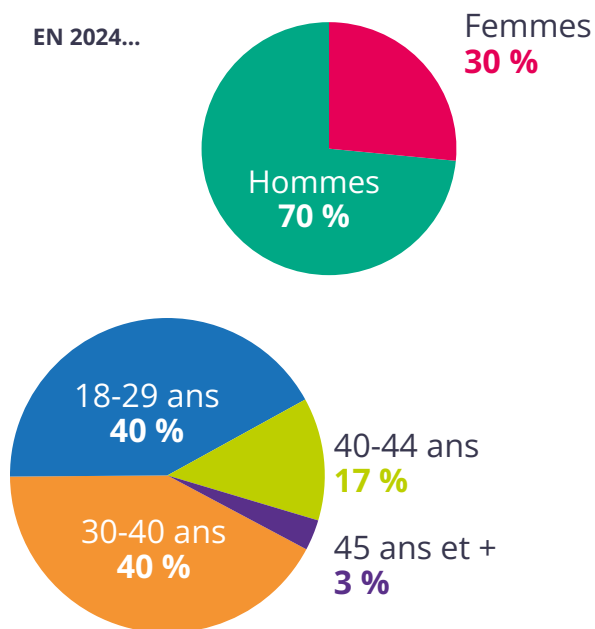
Grâce à une formation axée sur les codes culturels du monde du travail belge et un job coaching individuel, nous fournissons les outils/codes aux candidats à l'emploi issus de la diversité culturelle pour une meilleure intégration au travail et une réussite à long terme

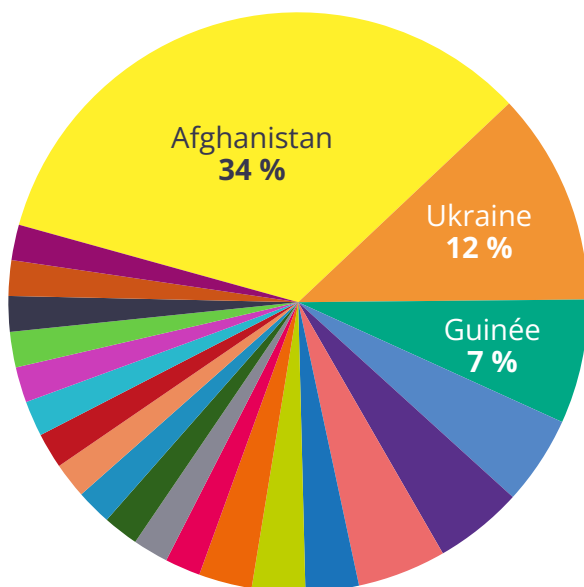


QUI SONT NOS CANDIDATS À L'EMPLOI?

- Ils viennent **des 4 coins du monde** et fuient souvent la guerre ou les persécutions.
- Ils ont obtenu **un titre de séjour et un permis de travail** longue durée.
- Ils ont un **bon niveau de français** à l'oral adapté à leur projet de vie (minimum B1).
- Ils sont **motivés et enthousiastes** à l'idée de s'investir dans un projet professionnel et contribuer ainsi à l'élan économique belge.

EN 2024...



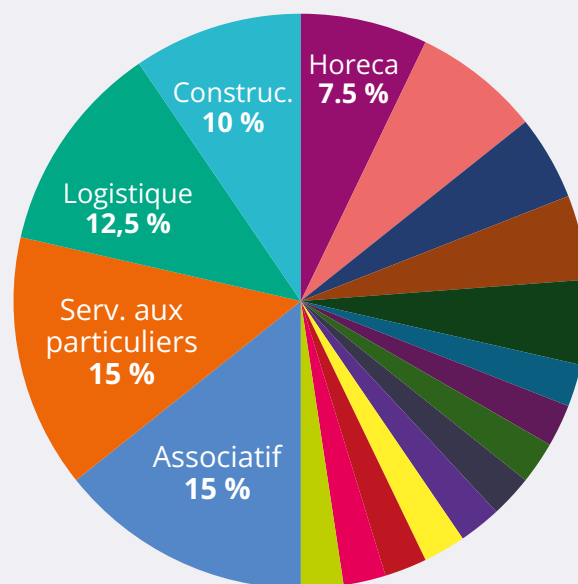


Le pays d'origine de nos candidats :

34 % Afghanistan	2 % Gabon
12 % Ukraine	2 % Burundi
7 % Guinée	2 % Côte d'Ivoire
5 % Irak	2 % Togo
5 % Maroc	2 % Syrie
5 % Iran	2 % Inde
3 % Congo	2 % Turquie
3 % Érythrée	2 % Russie
3 % Soudan	2 % Rwanda
2 % Algérie	2 % Brésil
2 % Cameroun	

Les secteurs d'emploi qu'ils ont rejoint :

15 % Associatif	2,5 % Communication
15 % Services aux particuliers	2,5 % Éducation et formation
12,5 % Transport et logistique	2,5 % Informatique et digital
10 % Construction	2,5 % Institution publique
7,5 % Horeca	2,5 % Santé & soins aux pers.
7,5 % Production alimentaire	2,5 % Services aux entreprises
5 % Pharma et chimie	2,5 % Technique et industrie
5 % Environnement et nature	2,5 % Tourisme, sport et loisirs
5 % Environnement et nature	2,5 % Autre



JOB DIVERSITY, un programme innovant à double impact :

POUR LES CANDIDATS À L'EMPLOI D'ORIGINE ÉTRANGÈRE, EN LEUR OFFRANT :

- Des **modules de formations spécifiques** au sein de la «JOB DIVERSITY ACADEMY» axés sur l'interculturalité au travail, la citoyenneté et la recherche d'emploi, les codes culturels belges. L'objectif est de les aider à s'intégrer et trouver leur place chez un futur employeur.
- Un **coaching sur-mesure** pour développer leurs «soft skills», apprendre à faire face à l'interculturalité et décrocher, dans les 3 mois, un job où ils pourront s'épanouir.
- Une réelle opportunité d'**intégration socio-professionnelle** avec la possibilité d'un emploi durable à la clé.

POUR LES ENTREPRISES, EN LEUR OFFRANT :

- La possibilité de rencontrer et d'engager des candidats compétents et motivés, issus de la diversité et formés à nos codes culturels au travail.
- Un accompagnement LIC pendant 3 mois visant une bonne intégration du candidat dans l'entreprise.
- La possibilité de former leurs équipes aux bonnes pratiques en Diversité et Inclusion (DEI).
- Une réelle démarche d'ouverture à la diversité pour l'entreprise, en phase avec les Objectifs de Développement Durable de l'ONU (ODD ou SDG's) et la RSE.





En 2024, plusieurs entreprises partenaires ont apporté leur expertise lors de nos différents modules de formation à la JOB DIVERSITY ACADEMY.

Leur implication s'est traduite en actions concrètes : ateliers pratiques, visite de terrain, simulations d'entretien, journée de volontariat et accueil de stagiaires.

Grâce à ces initiatives, nos candidats bénéficient d'un accompagnement renforcé, gagnent en confiance et développent des compétences essentielles pour s'intégrer durablement sur le marché du travail. Cette collaboration leur permet d'élargir leurs perspectives et de mieux comprendre un environnement professionnel belge souvent méconnu.

Au-delà de l'accompagnement individuel, nous œuvrons pour une perception différente de la diversité en entreprise.

Le Groupe de Travail (GT) JOB DIVERSITY, réunissant quatre fois par an partenaires et ambassadeurs engagés, continue de jouer un rôle clé dans la définition et le partage des meilleures pratiques **favorisant un environnement de travail plus ouvert et équitable pour tous.**



En 2024 :

70 %
de mise à l'emploi

12 %
redirigés vers une
formation

58
candidats coachés

15
formations DE&I
(Diversité, Equité &
Inclusion) en entreprise

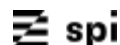
1200
personnes formées
à la DE&I en entreprise

MERCI À CEUX ET CELLES SANS QUI CE PROJET N'AURAIT JAMAIS VU LE JOUR...

Nos partenaires co-constructeurs de **JOB DIVERSITY**



Les partenaires Ambassadeurs de **JOB DIVERSITY**



Les entreprises membres de **JOB DIVERSITY**

Ikanbi, Eurodrill, AS Compagnie, OilX Hydro, Galère, Kvik A/S, All Pallets srl, All services, Mam Menuiserie, Challenge Handling, LKS Group, Step Services, GEMACO, SymbiOZ, Bailly-Ellec, Plomptoux Parcs & Jardins, I-pulse, Gimi, Equans et Proselect.

TÉMOIGNAGES JOB DIVERSITY

Candidats :

« J'ai suivi trois semaines de formation au sein de la JOB DIVERSITY ACADEMY, où j'ai acquis de nombreuses connaissances. On fait aussi de vraies simulations d'entretien, et le module sur la confiance en soi m'a énormément aidée à me sentir plus à l'aise dans ma recherche d'emploi.

En plus de la formation collective, j'ai eu un accompagnement individuel avec Aline, ma job coach. Grâce à ses conseils, j'ai pu structurer ma recherche, affiner mes candidatures et me préparer aux entretiens. Elle m'a apporté un soutien personnalisé qui a véritablement fait la différence : elle m'a redonné confiance.

Aujourd'hui, je n'ai plus peur de répondre au téléphone ni de passer un entretien... et j'ai trouvé un emploi qui me correspond à 100 % ! ... »

Khaoula

« Une profonde reconnaissance à JOB DIVERSITY pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée dans ma recherche d'emploi. Grâce à l'accompagnement de Sophie et Céline, j'ai bénéficié de conseils avisés, d'ateliers de formation, d'un suivi personnalisé et d'un véritable soutien tout au long de mon parcours.

Leur équipe, bienveillante et engagée, m'a permis de reprendre confiance en moi, d'améliorer mon CV et ma lettre de motivation, et de me préparer efficacement aux entretiens. Grâce à eux, j'ai pu décrocher un emploi. »

Djalikatou

Entreprises :

« Yasin fêtera prochainement sa première année de travail à Eurodrill ! Après des conseils utiles et une dizaine de CVs présélectionnés par LIVE IN COLOR, nous avons reçu trois candidats.

Cela a matché avec Yasin, candidat travailleur et envieux d'apprendre. LIVE IN COLOR nous a assisté dans les démarches visant à bénéficier de primes à l'emploi et a organisé deux rendez-vous de suivi après l'engagement, pour confirmer et améliorer la bonne intégration de Yasin au sein de nos équipes. Aujourd'hui, les compétences sur chantier et le français de Yasin ont connu une évolution marquante et sont déjà précieux dans notre organisation. »

EURODRILL

« Être partenaire JOB DIVERSITY, c'est une belle expérience. C'est un enrichissement à tout niveau, professionnel et personnel. Le groupe de travail est super diversifié avec des entreprises de secteurs différents, des problématiques et des profils différents. C'est ce partage d'expériences qui est très enrichissant. JOB DIVERSITY a un réel impact sur la société. Les candidats reçoivent toutes les formations et l'encadrement nécessaires qui leur permettra d'atteindre leur objectif. Le taux de mise à l'emploi est impressionnant. »

IKANBI

AUTONOMIA



AUTONOMIA

by live in color asbl

À l'issue positive de leur procédure de demande d'asile et sans aucune préparation les jeunes de plus de 16 ans, les adultes isolés et les familles doivent quitter le centre d'hébergement où ils vivaient en collectivité et sont amenés à devenir rapidement autonomes.

Confrontés à un nouvel environnement culturel et à des usages qu'ils doivent apprendre à décoder, ceux-ci doivent subitement prendre en charge tous les aspects majeurs de leur existence. Livrés à eux-mêmes, ne connaissant ni leurs droits ni leurs devoirs, ils se retrouvent souvent dans des situations de profonde solitude ou de détresse, en totale méconnaissance de notre système administratif.

AUTONOMIA est le service d'accompagnement social de LIC qui accompagne les demandeurs d'asile, réfugiés et migrants dans toutes leurs démarches avec un suivi personnalisé leur permettant de remplir leurs obligations administratives quotidiennes et d'acquérir rapidement une certaine autonomie.



147

suivis de jeunes Autonomia

NOTRE OBJECTIF PÉDAGOGIQUE EST DOUBLE :

- **Citoyenneté** : former notre public à leurs droits et devoirs envers les administrations et la collectivité et le familiariser à nos codes/ usages culturels.
- **Autonomie** : être capable à brève échéance d'effectuer la plupart des démarches administratives seul ou accompagné en vue d'acquérir une certaine autonomie dans leurs démarches futures.



LES OBJECTIFS DU SUIVI SOCIAL AUTONOMIA

L'objectif principal est de soutenir au quotidien le réfugié (MENA, JENA ou en famille) dans sa nouvelle vie et dans sa prise d'autonomie. Selon les besoins de chacun, nous accompagnons dans les étapes suivantes toute personne étrangère ou d'origine étrangère qui s'adresse à nous :

- **Le logement & l'installation** (priorité aux jeunes parrainés et à leur famille) : recherche du 1^{er} logement, signature du bail, règles de vie à respecter, gestion, bonne tenue et entretien du logement, bonnes relations avec le voisinage...
- **La gestion financière** : établissement d'un budget mensuel, gestion, paiement des factures, courses intelligentes, domiciliations et ordres permanents, médiation de dettes si besoin...
- **Le suivi administratif de base** : démarches de base et suivi avec le CPAS, le chômage, l'employeur, la mutuelle, la banque, les avocats, les institutions, les fournisseurs d'énergie, courriers et obligations divers.es...
- **La scolarité & le suivi scolaire** : soutien et collaboration avec les écoles, les PMS, les centres de formation ou activités extrascolaires. Modules « Apprendre à apprendre », « Orientation scolaire ». Suivi scolaire individuel avec un volontaire LIC.
- **La citoyenneté** : compréhension et respect des lois et des procédures administratives. Modules spécifiques de formation à la citoyenneté : « VIVRE seul » ; « Les droits et devoirs en Belgique » ; « Relations affectives et sexuelles en Europe »...
- **Le suivi médical** : prise de rendez-vous, accompagnement et suivis éventuels avec le jeune et/ou la famille si nécessaire.
- **Le projet de vie** : conseils en orientation scolaire, orientation vers une formation. Coaching projet de vie scolaire et/ou professionnelle. Écoute et soutien thérapeutique.

AUTONOMIA

Spécial MENA & ex-MENA

Un programme plus spécifique s'adresse également aux MENA et aux ex-MENA (16 à 23 ans).

Grâce au programme d'autonomie-accompagnée proposé au Mena et/ou à son tuteur, celui-ci peut envisager plus sereinement une éventuelle sortie du centre ou d'ILA (initiative locale d'accueil) avant ses 18 ans.

L'objectif principal est de soutenir au quotidien le jeune réfugié dans sa nouvelle vie et dans sa prise d'autonomie.

MÉTHODE ET ENCADREMENT

Notre assistante sociale est la personne de référence du jeune. Elle assure **un suivi personnalisé** et peut être soutenue par un parrain/marraine ou un autre volontaire LIC en renfort.

Un **contrat d'engagement mutuel** entre le jeune en autonomie - accompagnée et LIC est établi.

Des rencontres hebdomadaires ont lieu entre le jeune et son référent au bureau de LIC et au domicile du jeune afin de suivre celui-ci dans son organisation quotidienne.

LIC a tout d'abord un rôle d'accompagnement et d'écoute du jeune et accorde beaucoup d'importance aux notions de respect et de confiance. C'est grâce à ces préalables qu'un lien solide et sincère, propice aux confidences, se crée avec le jeune au fil du temps.

Au travers des diverses activités et programmes mis en place, **LIC favorise l'intégration du jeune dans son nouvel environnement**, notamment à la sortie du centre ou ILA, moment difficile pour le jeune qui se retrouve isolé et face à de nombreux défis à relever.

LIC peut être amené à jouer un rôle de médiateur, mais aussi de soutien lorsqu'un partenaire (école, propriétaire, famille de parrainage) éprouve une difficulté.

RÉSULTATS 2024

Nos résultats sont étonnants et confirment l'utilité de ce genre de programme.

En quelques semaines à peine, les jeunes font preuve d'un certain respect pour la tenue de leur studio et leurs obligations administratives. Leur autonomie s'accélère et ils trouvent davantage leurs repères.

Le repli sur la communauté reste malgré tout d'actualité. Il reste toujours compliqué pour eux, malgré une bonne maîtrise de la langue, d'installer de véritables amitiés au sein de la communauté belge autochtone. Des programmes d'échanges interscolaires tentent de pallier à cela.

Le choc culturel s'opère dans tous les domaines, y compris celui de la scolarité, notamment à cause des exigences et des particularités propres à la Belgique. Notre problème principal reste le décrochage scolaire et l'urgence d'aller travailler pour aider financièrement la famille au pays, malgré la mise en place d'un accompagnement sur mesure dans ce domaine.



AUTONOMIA

by live in color asbl

25

**MENA ou ex-MENA encadrés
par ce programme en 2024.**





On identifie généralement 3 phases traumatiques dans la vie d'un migrant :

- 1. Le départ** souvent dans un contexte de conflit et de désespoir intense.
- 2. Le voyage** avec des routes de l'exil toujours plus violentes et dangereuses.

Et ensuite, **3. l'arrivée** dans le pays migratoire.

Une fois en Belgique, après une brève période d'apaisement, de nouveaux combats s'imposent très vite avec leur lot d'incertitudes.

Le migrant, jeune isolé ou adulte, doit se familiariser à une autre culture, et découvre une autre forme de violence, cette fois administrative : la demande d'asile et sa procédure. Il doit très vite faire face aux soupçons de la part des autorités qui remettent en doute son âge, son récit, sa famille au pays... On lui demande des preuves qu'il/elle n'a pas.

La vie en communauté au centre d'accueil est également le lieu où circulent entre résidents, les rumeurs et fantasmes les plus inédits. Influencé par les passeurs et les nombreux mythes de l'exil, chacun pense savoir ce qu'il faut absolument taire, ou raconter pour obtenir le fameux « positif » comme ils disent. Ces mauvais conseils ne font que semer le trouble et nuire grandement au demandeur d'asile et à ses chances d'obtenir un statut de réfugié ou une protection subsidiaire.

Or, c'est principalement sur base de ce récit et de sa crédibilité que la demande de protection internationale va être scrupuleusement examinée par le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA).

Au cours d'une longue audition de 4 heures avec un collaborateur du CGRA, le demandeur d'asile va avoir l'occasion de raconter son histoire et surtout de préciser les motifs de sa demande.

Le CGRA analysera ensuite les déclarations du demandeur afin de juger si elles sont justifiées et lui permettent ou pas d'accéder au statut de réfugié ou à la protection subsidiaire.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une audience devant un juge et son tribunal, mais d'une audition administrative où le demandeur est simplement accompagné de son avocat et de son tuteur s'il est mineur. Ces derniers n'ont toutefois pas droit à la parole.

La procédure exige donc du demandeur d'asile qu'il se transforme en un bon orateur aux connaissances géopolitiques évidentes ; lui qui n'est peut-être même jamais allé à l'école.

Ses chances de parvenir à «collaborer» comme les instances administratives belges le souhaiteraient, se voient bien réduites sans aucune mise en confiance et préparation interculturelle au préalable.

L'EGAL

Ce programme vise à produire plus de justice et d'égalité des chances dans les procédures administratives et juridiques auxquelles les migrants sont confrontés.

Grâce à **une meilleure préparation aux auditions du CGRA et à la procédure d'asile** dans son ensemble, un climat de confiance respectueux de la temporalité de la personne va pouvoir être créé.

Cet accompagnement spécifique s'adresse aux MENA (avec accord du tuteur) et à tout demandeur d'asile adulte isolé ou en famille.

Il vise :

- **un accompagnement juridique pour la préparation de l'interview de la procédure de demande d'asile.**
- **un accompagnement juridique ultérieur, en vue de faciliter leur intégration** : régularisation (9bis), séjour pour raisons médicales (9ter), adoption, cohabitation légale, naturalisation, visa étudiant, regroupement familial.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

PRÉPARATION À LA PROCÉDURE D'ASILE

En collaboration avec l'avocat en droits des étrangers déjà désigné ou encore à désigner, nous procédons par étape :

- **Préparation du demandeur d'asile** au cours de plusieurs entretiens de 2h. Il s'agit de construire un climat de confiance où la personne peut s'exprimer sans pression. Il est également question de bien expliquer les enjeux de cette procédure et de préparer le récit sous forme de ligne du temps.
- **Recherche de preuves** administratives éventuelles, d'éléments convaincants, nous permettant de préparer le dossier en vue de transmettre des éléments substantiels à l'avocat chargé de l'affaire.
- **Consultation en interne du comité L'EGAL** : un noyau de plusieurs avocats partenaires et personnes ressources que nous pouvons consulter pour des questions, des conseils, une meilleure orientation de la phase préparatoire. Chaque avocat mettant au service du projet son expérience avec certaines régions du monde et des cas de figure précis.
- **Travail en collaboration étroite avec l'avocat** chargé de l'affaire, sans aucune visée de substitution. Une bonne collaboration entre les avocats et le projet L'EGAL permettra de travailler plus efficacement dans l'intérêt du demandeur d'asile.



L'EGAL

by live in color asbl



154 rendez-vous
de suivi juridique en 2024
(*avec ½ ETP sur le projet)

LIC ACADEMY

Français, Citoyenneté Scolarité



LIC
ACADEMY

by live in color asbl

La LIVE IN COLOR ACADEMY est un vaste programme d'éducation et de sensibilisation à l'attention des enfants et jeunes de 6 à 21 ans d'ici et d'ailleurs.

L'objectif est de donner aux jeunes, issus de milieux défavorisés qui ont connu l'exil, les mêmes chances d'**intégration et de réussite scolaire** que les autres.

Nous visons leur formation et leur développement au travers de l'acquisition de compétences, comportements, citoyenneté, aptitudes intellectuelles, d'ordre éducatif, social et culturel leur permettant de **mieux trouver leur place dans notre société**.

Concrètement, nous accompagnons ces enfants et jeunes durant l'année scolaire tous les mercredis après-midi et pendant les congés scolaires. Le « professeur-animateur », entouré de volontaires, favorise l'apprentissage du français et de la citoyenneté au travers de modules interactifs et ludiques. Des tables de conversation pour les 14-21 ans sont également mises en place tous les mercredis.

CHIFFRES 2024 :



260

heures d'encadrement
des enfants 6-12 ans pendant les
vacances et les mercredis après-midi



66

heures d'encadrement ados
les mercredis après-midi



69

jeunes apprenants :

33 enfants de 6 à 12 ans

36 adolescents de 12 à 21 ans

En plus des activités du mercredi après-midi et vacances scolaires, différentes activités culturelles et sportives ont pu être mises en place :

- **Noël 2023-24 :** Théâtre de marionnettes liégeois - 11 enfants
- **Carnaval 2024 :** Animation autour de la musique – 10 enfants
- **Mars 2024 :** Stage de Printemps « Raconte-moi une histoire » - 14 enfants
- **Juillet/Août 2024 :** Stages d'été - 16 enfants et 12 ados
- **Août 2024 :** Sortie au circuit de Spa-Francorchamps – 15 enfants et 2 ados
- **Novembre 2024 :** Stages d'hiver - 10 enfants et 17 ados
- **Mercredi après-midi :** Atelier théâtre/expression orale – 11 ados



INTERCULTURA



INTERCULTURA

by live in color asbl

Le monde change et s'assombrit. Les discours extrémistes ne cessent de gagner du terrain, attisant les peurs et renforçant l'individualisme.

Propos racistes, préjugés, haine raciale... c'est une parole décomplexée qui se propage aujourd'hui sur les réseaux sociaux et dans les discours politiques.

En tant que citoyens, nous avons un rôle à jouer. Il est important aujourd'hui plus que jamais de promouvoir la cohésion sociale par le biais de projets citoyens responsables pour une société plus humaine, plus juste, et où les citoyens ne vivent pas seulement les uns à côté des autres, mais ensemble.

Misons sur l'intégration et la cohésion sociale, bâtissons des ponts !

Nous ne voulons pas d'une société malade et refermée sur elle-même. Au contraire, nous voulons donner la possibilité aux citoyens de tous horizons de trouver leur place dans notre société, de se rencontrer et d'apprendre à se connaître, d'éviter le repli communautaire.

Lorsque les êtres humains osent aller à la rencontre les uns des autres, lorsque les regards se croisent et s'apprivoisent, il n'y a plus d'étrangers, il y a juste des citoyens d'une seule et même ville, d'un seul pays, qui vivent ensemble.

Ce sont les objectifs que nous poursuivons avec INTERCULTURA au travers des sensibilisations et formations que nous donnons en milieu scolaire, en entreprise ou aux citoyens en général, d'événements interculturels (brunch, cinéma/débat...) et également par le biais de notre programme de parrainage jeunes réfugiés.



57

Événements interculturels :

- 15** Séances d'information citoyenne sur la migration et le parrainage
- 10** Formations de ½ journée aux futurs parrains et marraines
- 15** Sensibilisations en entreprise sur la diversité et l'inclusion
- 1** Sensibilisation en école secondaire avec près de 200 élèves
- 2** Fêtes du Parrainage
- 8** Séances d'information aux futurs candidats Job Diversity
- 3** Groupes de Travail Job Diversity
- 3** Participation avec stand sur festivals : Hope, Les Solidarités et Retrouvailles

La Rosace de la Diversité un symbole d'engagement pour une société inclusive

En 2024, LIVE IN COLOR a lancé La Rosace de la Diversité, symbole de notre engagement en faveur d'une société où chacun se sent intégré et respecté, loin des préjugés et de toute forme de discrimination.

Porter ce pin's, c'est tisser des liens de solidarité pour un « mieux vivre ensemble », pour une société plus ouverte, plus inclusive où chacun peut trouver sa place.

UN MESSAGE CLAIR DANS UN CONTEXTE PRÉOCCUPANT

Dans un climat sociétal où les discours de repli sur soi gagnent du terrain, il est essentiel de proposer des gestes simples, visibles et rassembleurs.

La Rosace de la Diversité se veut un outil de mobilisation, un signal fort envoyé à celles et ceux qui aspirent à un vivre-ensemble respectueux des différences.

1650
rosaces ont été vendues
en 2024





Récapitulatif des résultats 2024



Nos résultats 2024

52

apprenants adultes en
classes de français (FLE)

744

heures de cours
de FLE

120

heures de cours
de citoyenneté

250

rendez-vous
de suivi juridique

57

événements
interculturels

58

candidats à
l'emploi coachés

262

jeunes réfugiés
parrainés depuis
la création du
programme

48

parrainages
réalisés en 2024

826

rendez-vous
suivi social

25

jeunes mena
ou ex-mena
en AUTONOMIA

69

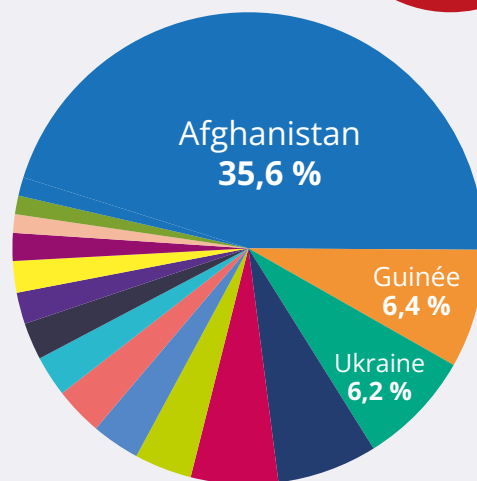
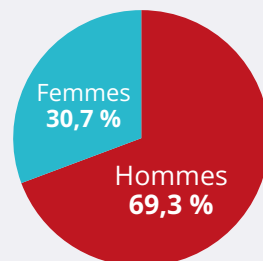
Jeunes encadrés
par LIC ACADEMY

40

mises à l'emploi

1471

personnes ont été suivies
par LIC depuis sa création



Leur pays d'origine :

35,6 % Afghanistan

6,4 % Guinée

6,2 % Ukraine

5,4 % Érythrée

4,7 % Rép. Arabe Syrienne

3,1 % Maroc

2,6 % Terr. Palestinien
occupé

2,2 % Cameroun

2 % Irak

1,7 % Rép. Démocratique
du Congo

1,7 % Somalie

1,5 % Côte d'Ivoire

1 % Burundi

1 % Algérie

- 1 % Autres



asbl
**live in
color**

Ensemble pour une société
plus inclusive

Quai des Ardennes, 110 - 4031 Liège

Tél : 0496 55 69 85

✉ info@lic-org.be

   [liveincolorasbl](https://www.instagram.com/liveincolorasbl)

BE70 001 763 753 525 • BCE 633 510 760

www.lic-org.be

